Comité populaire
Saint-Jean-Baptiste

Des mesures concrètes pour un plan de gestion des matières résiduelles

Mémoire présenté à la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord), dans le cadre de la Consultation publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2016-2021

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
25 janvier 2016

Qui sommes-nous ?

La mission fondamentale du Comité populaire est de défendre les droits sociaux, économiques, politiques et culturels des résidant-e-s du quartier Saint-Jean-Baptiste. Le Comité populaire s'intéresse principalement au réaménagement urbain et au droit au logement.

Réaménagement urbain

On dit que «chat échaudé craint l'eau froide», le moins que l'on puisse dire c'est que les résidant-e-s du quartier ont été échaudé-e-s par des projets de réaménagement urbain ne tenant absolument pas compte de leurs besoins et des réalités du Faubourg. Afin d'éviter le pire, les membres du comité sont particulièrement attentifs aux projets de développement urbain et interviennent lorsque nécessaire. De même, le comité fait aussi des propositions d'aménagement qui réflètent les aspirations des gens du quartier. En ce moment, le comité aménagement travaille sur plusieurs dossiers, notamment la question de la mobilité durable et le projet de rue partagée sur Saint-Claire.

Droit au logement

La crise du logement qui continue de sévir, parce qu'elle encourage la gentrification et fait pression à la hausse sur les loyers, est sans doute la plus grande menace au caractère résidentiel et populaire du quartier Saint-Jean-Baptiste. C'est pourquoi les membres du groupe ont choisi d'en faire une priorité depuis le début des années 2000. Cela passe, bien sûr, par un service d'aide et de référence sur les droits et les recours des locataires et par la lutte pour augmenter le nombre de logements sociaux (ex.: les projets de coopérative l'Escalier et La face cachée). Comme cette lutte dépasse largement les frontières du quartier et que l'union fait la force, le Comité populaire participe activement aux luttes du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), un organisme pan-québécois qui se consacre aujourd'hui à la lutte pour le droit au logement.

Quelques services

Le site de compostage communautaire

Le site de compostage communautaire du Faubourg a été inauguré en juillet 2005 dans le Parc Richelieu. Il rassemble les résidant-e-s du quartier qui désirent composter et qui

n'ont pas d'espace pour le faire. Le compostage communautaire reprend le même principe que le compostage domestique, mais à grande échelle.

L'Infobourg

En publiant un journal de quartier gratuit, le Comité populaire diffuse une information de qualité sur les enjeux locaux et les questions d'actualité. Il favorise aussi la prise de parole citoyenne. En effet, contrairement aux autres journaux, l'Infobourg est ouvert à toutes sortes de collaborations, littéraires ou autres.

Le Vestiaire du faubourg

Le Vestiaire est une friperie située au 780 Sainte-Claire. L'équipe recueille les dons de vêtements en bon état sur les heures d'ouverture. Le Vestiaire est ouvert de 12h à 16h, du lundi au mercredi, le jeudi et vendredi de 12h à 20h et le samedi de 10h à 14h.

Quelques préoccupations en regard au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

À l'instar de d'autres groupes avec qui nous travaillons au quotidien, nous désirons attirer l'attention de la consultation sur certaines préoccupations. Vous trouverez donc des suggestions de mesures de réduction à la source et de collecte des matières recyclages afin de réduire au minimum les matières à éliminer par incinération et par enfouissement. Ces suggestions, mises de l'avant par les AmiEs de la Terre de Québec et par Craque-Bitume, font écho aux préoccupations du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

Réduction à la source

Adoption de politiques municipales qui bannissent du territoire les emballages non recyclables ou réutilisables. Cela pourrait se traduire par l'élimination des sacs de plastique, par exemple.

Réemploi

Mise à jour, s'il y a lieu, du bottin de réemploi et distribution dans les institutions d'enseignement et dans les commerces.

Recyclage

Repenser la collecte sélective, car en déposant dans le bac toutes les matières de façon pêle-mêle, celles-ci se contaminent entre elles et perdent leur valeur marchande. Comme le verre est particulièrement problématique, il pourrait être installé dans des bacs de récupération à proximité des succursales de la Société des alcools du Québec (SAQ). Les clients pourraient ainsi rapporter leurs bouteilles avant d'aller faire leurs achats. Cette mesure ne pourrait être mise en place tant que le gouvernement du Québec n'aura pas instauré un système de consignation sur les bouteilles de vins et de spiritueux.

De plus, des points de dépôts de proximité devraient être développés pour que les citoyens et citoyennes puissent rapporter leurs résidus domestiques dangereux (RDD), ainsi que leurs huiles, peintures et pesticides. Pour les gens n'ayant pas de voiture, il est complexe de se départir correctement (Écocentres) de ces matières. Pourquoi ne pas exiger des commerçants qui mettent en marché ces produits de les récupérer? Ces matières se retrouvent trop souvent dans les poubelles ou le bac de recyclage, ce qui nuit à l'environnement et au bon fonctionnement des centres de tri. Sinon, une collecte saisonnière devrait être organisée, du moins dans les quartiers centraux où les logements sont plus petits et où les gens ont moins de véhicules.

Implanter des mesures incitatives pour le recyclage dans les résidences pour personnes âgées et les immeubles à logements multiples.

Matières putrescibles

Dans l'attente de la collecte à 3 voies, la CMQ devrait inciter les citoyens au compostage domestique ou au compostage communautaire. La CMQ prévoyait la mise en fonction du centre de compostage mécanisé vers la fin de 2007[1] et pour l'instant, très peu de gens peuvent faire du compost.

À ce propos, nous partageons la vision de Craque-Bitume à ce sujet : « Nous savons que la Ville de Québec travaille actuellement à la mise en œuvre de solutions à grande échelle afin de permettre à tous ses citoyens de composter. Nous sommes cependant d'avis qu'il ne faut pas attendre l'ouverture de l'usine de biométhanisation pour valoriser davantage la pratique du compostage. Il importe d'ailleurs de se rappeler que la finalité de la biométhanisation n'est pas exactement la même que celle du

[1] Communauté métropolitaine de Québec (2004*). Vers une gestion concertée de nos résidus. Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord*. P. 6

compostage à plus petite échelle. En effet, une usine de biométhanisation vise surtout la production d'énergie, via un gaz à brûler; alors que le but premier du compostage communautaire ou domestique demeure la transformation des matières organiques en une terre fertile, surtout utile pour amender les sols et favoriser la croissance des plantes. »

Depuis septembre 2015, nous sommes en démarche auprès de la Ville de la Québec afin d'obtenir une nouvelle compostière à notre site de compostage communautaire qui est maintenant rendu avec une liste d'attente. Nous sommes toujours sans nouvelle de cette démarche et nous sommes plutôt inquiets et inquiètes de voir l'absence de budgets pour ces sites dans le projet présenté.

Élimination

Nous croyons que l'incinération est un frein à la réalisation des 3R, car nous brulons des matières qui pourraient être recyclées ou compostées. La CMQ devrait viser le zéro déchet et pour ce faire, prévoir un plan de fermeture de l'incinérateur. Cet équipement pollue l'air, occasionne des nuisances pour les citoyens et les citoyennes vivant à proximité et consomme beaucoup d'eau d'aqueduc pour alimenter les chaudières, les tours de refroidissement, de lavage, etc.

Conclusion

Bien sûr, notre groupe ne se spécialise pas dans les impacts environnementaux de ces mesures. Mais, ce qui compte d'abord et avant, c'est l'amélioration de la qualité de vie des résidents et résidentes du quartier. Voilà ainsi sur quoi se base notre intervention dans le cadre de cette consultation publique.